Avant novembre – choix du stage

Dans une entreprise ou un département possédant une activité ayant un rapport significatif avec l'un des domaines suivants :

- mettre en place une démarche de **recherche appliquée** en identifiant les besoins liés à son intervention dans le projet ;
- utiliser ou mettre en place un **environnement de travail** en fonction du résultat de l'analyse du projet ;
- utiliser les **langages** en vigueur pour réaliser la **structure statique** des applications ;
- utiliser des **langages** de programmation pour **développer et dynamiser des applications WEB internet/intranet** animées ou non ;
- assurer la **compatibilité des applications** avec les navigateurs, les médias et les exigences du **référencement** ;
- d'assurer **l'accessibilité** des applications web pour les personnes à besoins spécifiques ;
- assurer la **sécurité des contenus** et des accès en respectant les protocoles associés, et les **bonnes pratiques** en matière de développement ;
- utiliser des **outils spécifiques** (versioning, test unitaire, débogage, optimisation,…) et actualisés de développement d'applications web (framework, CMS…) ;
- **sélectionner, assembler, intégrer, paramétrer et tester** des composants et des ressources nécessaires à la réalisation des développements demandés ;
- réaliser la **mise en production** des applications optimisées dans un environnement d'exploitation existant et en assurer le suivi et la **maintenance** ;
- participer à la **conception et à l'implémentation d'une base de données** et en exploiter les informations ;
- d'agir avec une marge d'initiative étendue dans l'optimalisation du travail réalisé ou de la **gestion des tâches** ;
- assurer la **veille technologique**.

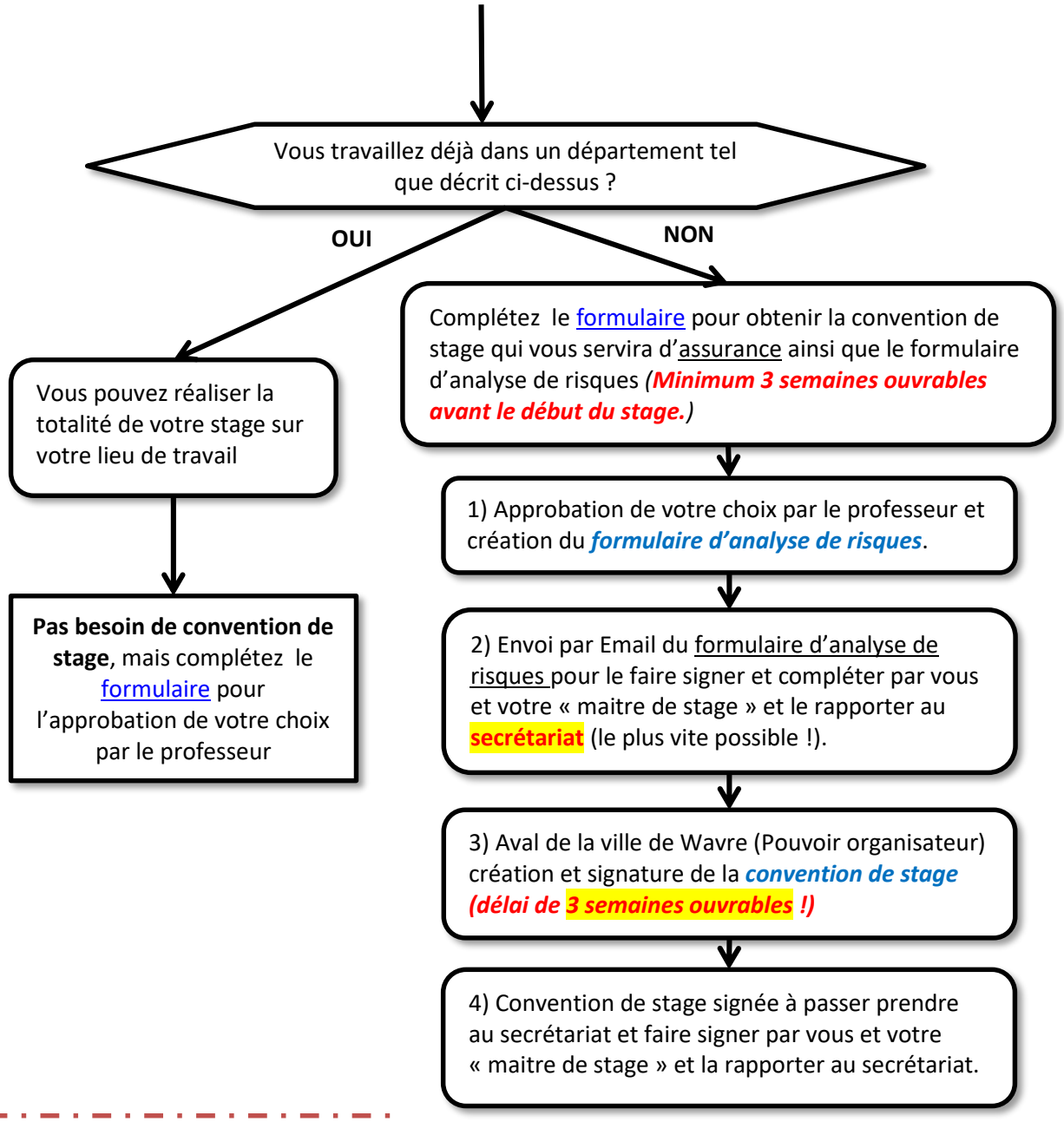

En cas de difficulté à trouver un lieu de stage, n'hésitez pas à contacter Valérie Vanderavero à l'adresse pedagogie@ifosup.wavre.be Un suivi peut vous être proposé en termes de création de Cv, méthodologie de recherche…

Durée et Organisation du stage

- Durée du stage : 240 périodes de 50 minutes soit 25 jours ouvrables de 8 heures.
- Le stage peut se faire d'un seul bloc ou fractionné. Chaque fraction ne peut être inférieure à une demi-journée.
- L'horaire et les dates du stage (déterminé en accord avec l'entreprise) doivent être remis au professeur avant le début de stage. En cas de modification de l'horaire, l'étudiant doit en informer le professeur le plus rapidement possible par mail ou par le biais d'un document écrit et signé.
- Le stage doit être effectué en présentiel (contactez-nous en cas de dérogation, avec un maximum de 50% de télétravail)
- **Le stage doit être terminé pour le 1 mai**.

Pendant le stage

Rencontre de suivi : Si un problème surgit pendant le stage, l'étudiant doit prévenir le professeur au plus tôt (bruno.martin@ifosup.wavre.be et une rencontre (Celle-ci aura lieu à l'école après ou avant les cours habituels) sera prévue entre le stagiaire et le professeur pour envisager une solution pour la bonne marche du stage.

Documents à réaliser pendant le stage :
Rapport de stage : Les étudiants doivent rédiger un rapport de stage décrivant les compétences techniques et pratiques mises en œuvre.
Transmettre la **grille d'évaluation** au maitre de stage pour qu'il la remplisse.

Le rapport doit comprendre les points suivants :

Information sur la fonction :
- **Journal de bord** (max 2 pages): Les stagiaires sont tenus de compléter un carnet de stage ou un journal de bord. Ce document relève jour après jour les tâches effectuées avec éventuellement des notes ou schéma et tout aide-mémoire (en annexe) pour reproduire en autonomie le travail de la journée.
- **Description** du département ou de l'équipe de travail dans lequel le stage est effectué
- La **fonction** au sein de l'équipe : description des travaux exécutés
- Ressources **matérielles et logicielles** de ce département (description et utilisation)
- Description des **contraintes professionnelles** imposées (horaires, respect des consignes, démarches nécessaires pour exécuter les tâches confiées, respect des règles déontologiques de l'entreprise, etc.)

Expérience professionnelle :
- Les défis posés dans le cadre de ce stage
  - Au niveau des **connaissances techniques** et savoir faire
  - Au niveau **comportemental** et **relationnel**, au niveau de **l'organisation** du travail, etc.
- **Autoévaluation** de l'étudiant
  - Comment vous situez-vous par rapport à l'exécution des tâches, quels outils de la formation avez-vous utilisé ? Apport de la **formation** : en quoi le BES Webdeveloper vous a-t-il aidé à surmonter les **défis** rencontrés ?
  - Qu'avez-vous dû apprendre sur le lieu de stage ? Quels sont les **compétences** développées pendant ce stage ?
- **Conclusion** sur le travail effectué (aboutissement, ce qui a été fait, ce qui reste à faire, etc.) et sur cette expérience professionnelle (auto-évaluation)

Le rapport de stage doit être envoyé par email au format pdf avant le jour de la présentation oral.
La présentation sera soignée et claire (page de garde, titres, sous-titres, paragraphes, orthographe etc.)
Le rapport comprendra entre 8 et 12 pages. *(Police de 12 pt, interligne 1,5)*

Après le stage

Remise des documents :
Le rapport de stage et la grille d'évaluation (à remplir par le **maitre de stage** !) doivent être rentrés au plus tard le **1 mai** (par Email bruno.martin@ifosup.wavre.be)

Evaluation de la réussite du module :
Contactez votre professeur pour présenter oralement (discussion ouverte) votre rapport de stage devant le professeur (selon un horaire de passage fixé d'un commun accord).

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de respecter les termes de la convention de stage *(ou du contrat de travail le cas échéant)*;
- de participer activement aux différentes activités du métier de webdeveloper selon ses finalités en développant son autonomie et ses capacités d'auto-évaluation ;
- de rédiger un rapport d'activités décrivant le contexte professionnel au sein de l'entreprise, les différentes tâches exécutées et les problèmes professionnels rencontrés pendant le stage ;
  - *rapport de stage*
- *de défendre oralement son* rapport *d'activités.*

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- *le degré* de *qualité des comportements professionnels et relationnels adoptés,*
  - respect des règles déontologiques de la profession, participation aux activités de manière constructive, esprit de collaboration impliquant un apport personnel, ouverture, disponibilité, persévérance, capacité d'adaptation, etc.
- *la* cohérence*, la précision et la logique du rapport,*
- *le degré de pertinence du vocabulaire technique employé,*
  le niveau de réflexivité de l'étudiant, (sa capacité à réaliser une analyse réflexive de son travail et de se remettre en question)
- *le degré d'autonomie atteint.*

Bon travail !